

VIRAGE VERT
PLAN D'ACTION 2019-2023
Bilan 2019



Chaque
geste
compte.



Chaque geste **compte.**

Un grand Virage Vert est en marche dans votre municipalité...

Le plan d'action proposé dans ces pages est ambitieux. Bien plus ambitieux qu'un simple plan d'action de politique environnementale. Le Virage Vert est en fait un positionnement de toute l'organisation municipale autour de la préservation de l'environnement. Ce plan d'action et la nature du Virage proposé ont été développés à travers le travail consciencieux des membres du conseil municipal, du comité consultatif du développement durable et de l'environnement (C.C.D.D.E.) et du Service de l'environnement. L'heure est aux appels à l'action partout sur la planète et un constat plus qu'évident se fait sentir : l'urgence climatique, l'urgence environnementale tout court, ne peut plus être reléguée au second plan. Une réorientation majeure des façons de faire est aujourd'hui de mise afin d'assurer la pérennité des ressources soutenant nos milieux de vie. Afin de faire face à ce grand enjeu de notre époque, la Ville de Prévost prend les devants et s'engage dans une transition écologique d'envergure. Toutes et tous, citoyennes et citoyens, communauté d'affaires et milieux institutionnels et associatifs, sont conviés à mettre la main à la pâte afin de réduire collectivement notre empreinte écologique, pour notre avenir à tous.

Un plan transversal

Un des apports majeurs de cette démarche est la transversalité de sa mise en œuvre. L'environnement n'est plus la prérogative du seul Service du même nom, mais devient dès maintenant une priorité opérationnelle au sein de toute l'équipe municipale; le point central autour duquel les programmes, projets et décisions sont aujourd'hui centrés. Outre les actions décrites aux pages suivantes, chaque département est interpellé pour ajuster ses protocoles, équipements et orientations afin d'inclure la préoccupation environnementale. Formation du personnel et des élu(e)s municipaux, développement d'outils d'aide à la décision et concertation avec le Service de l'environnement pour chaque projet majeur de la Ville font partie des moyens de mise en œuvre de ce grand virage.

Un plan intégré

À travers ce plan, la Ville s'engage non seulement à l'atteinte d'objectifs ambitieux, mais fournit également les moyens et l'accompagnement nécessaires à sa communauté et à sa population, afin que tous puissent faire leur part : «Chaque geste compte». La somme de toutes ces actions, de la plus apparemment insignifiante à la plus ambitieuse, et l'implication des gros joueurs autant que de chacune et chacun, peut, et aura un impact majeur sur la préservation de notre environnement. La Ville met également les autres municipalités au défi d'emboîter le pas, espérant créer un effet d'entraînement positif pour des communautés plus vertes et plus résilientes.

Un plan d'envergure

Ce plan en est finalement un d'une envergure toute autre que les plans municipaux habituels, au moment où de nombreuses municipalités déplorent ne pas avoir les effectifs et ressources nécessaires à une prise en charge efficace de l'urgence environnementale. Les moyens financiers, leviers administratifs et ressources humaines alloués à sa réalisation permettront d'atteindre des objectifs ambitieux, décrits dans les pages suivantes. Prévost se lance et met les bouchées doubles pour la préservation de l'environnement, conviant sa population à laisser aussi son empreinte dans cette vaste démarche.



Chaque geste compte.

...saurez-vous relever le défi?



Chaque geste compte.

Axes d'intervention

- Mobilité durable
- Qualité de l'air et réduction des GES
- Consommation responsable et achat local
- Gestion durable de l'eau
- Protection de la biodiversité et des ressources naturelles et mise en valeur du territoire
- Aménagement, énergie et infrastructure
- Gestion des matières résiduelles

Légende

Action complétée
Action en cours
Action récurrente
N/A : action annulée



MOBILITÉ DURABLE

OBJECTIFS	ACTIONS	2019	2020	2021	2022	2023
Planifier, réaliser et promouvoir la mobilité durable de façon intégrée	Mettre en place des stationnements incitatifs, reliés aux voies de transports actifs et collectifs	x	x			
	Mettre en place un système de partage des véhicules municipaux	x	x			
	Réaliser une voie de transport actif sur le boulevard du Curé-Labelle dans certains secteurs ciblés	x	x	x	x	x
	Réaliser un plan de mobilité durable		x			
	S'assurer que tous les bâtiments et terrains municipaux sont équipés de supports à vélos accessibles et en quantité suffisante		x			
	Mettre des douches et des abris à vélo à la disposition des employés afin de faciliter les déplacements actifs		x			
Développer la ville en intégrant les modes de transport actif et collectif	Ajouter des dispositions favorables aux transports actifs au règlement de construction		x			
	Promouvoir les services de covoiturage auprès des citoyens et des industries, commerces et institutions		x			
	Développer des incitatifs afin de favoriser les déplacements actifs, collectifs, électriques et alternatifs			x		
	Inclure des critères pour faciliter la mise en place et l'utilisation des transports actifs, collectifs et électriques, dans les ententes de principe régissant tout nouveau projet de développement			x		
	Améliorer les infrastructures et instaurer des mesures d'apaisement de la circulation afin d'assurer la sécurité des déplacements actifs sur le territoire			x	x	x
	Augmenter le réseau cyclable et piétonnier afin que tous les secteurs de la Ville soient accessibles par transport actif			x	x	x
	Installer des abribus, reliés aux voies de transport actif et espaces de stationnement incitatif			x	x	x
	Développer des incitatifs afin de favoriser les transports actifs				x	
Faciliter l'électrification des transports sur le territoire de la municipalité	Exiger l'installation du filage pour l'installation de bornes dans tous les projets de rénovations, agrandissements et nouvelles constructions commerciales	x				
	Exiger que toute nouvelle station-service propose au minimum une borne de recharge rapide	x				
	Installer des bornes de recharge pour véhicule électrique dans les lieux publics où le temps moyen de présence est de plus de 2h		x	x	x	
	Organiser une journée Roulez électrique			x		



QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

OBJECTIFS	ACTIONS	2019	2020	2021	2022	2023
Diminuer les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire	Endosser publiquement la déclaration d'urgence climatique et inviter citoyens à faire de même	x				
	Dresser un inventaire des GES émis sur le territoire	x	x			
	Élaborer un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre	x	x			
	Mettre en place un programme d'aide financière visant le remplacement ou la conversion des appareils de chauffage aux combustibles fossiles			x		
	Interdire l'installation de nouveaux appareils de chauffage au mazout			x		
	Réglementer la marche au ralenti (campagne «Stoppez les moteurs»)			x		
	Mettre en œuvre le plan de lutte aux GES			x	x	x
Diminuer les émissions de gaz à effet de serre générées par les services municipaux	Installer des bornes de recharge pour véhicule électrique à l'attention des employé(e)s pour tous les bâtiments municipaux	x				
	Réaliser une étude stratégique de l'utilisation des véhicules municipaux	x				
	Améliorer le programme d'entretien des véhicules municipaux afin d'en optimiser la performance	x				
	Mettre en place une politique de conduite écologique des véhicules et former le personnel	x				
	Prioriser les véhicules électriques, hybrides ou à faible consommation lors du remplacement de la flotte municipale	x				
	Faciliter le télétravail pour les employés municipaux	x				
	Prioriser les appareils fonctionnant à l'électricité lors du renouvellement des équipements municipaux	x				
	Convertir à l'électricité les systèmes de chauffage aux combustibles fossiles des bâtiments municipaux		x			
	Étudier les possibilités liées à la réduction des GES dans les devis relatifs à la collecte et au transport des matières résiduelles		x			
Diminuer les sources de contamination de l'air	Évaluer la qualité de l'air en période hivernale			x		
	Mettre en place un programme d'aide financière visant le remplacement des appareils de chauffage au bois vieillots pour des appareils conformes aux normes			x		



CONSOMMATION RESPONSABLE ET ACHAT LOCAL

OBJECTIFS	ACTIONS	2019	2020	2021	2022	2023
Promouvoir la consommation locale et faciliter le développement de commerces de proximité	Bonifier l'offre du marché public	x	x	x	x	x
	Favoriser l'accès aux restaurants, commerces et services prévostois à partir du P'tit train du Nord	x	x	x	x	x
	Organiser un défi achat local			x		
	Élaborer une stratégie d'agriculture urbaine			x		
	Planter des jardins communautaires			x		
Réduire l'empreinte écologique des réunions, activités et événements ayant lieu sur le territoire	Installer des fontaines et stations de remplissage de bouteilles dans les lieux et bâtiments publics	x				
	Adopter des pratiques de gestion responsable lors de l'organisation d'événements locaux ou régionaux et viser la certification des événements écoresponsables	x				
	Développer un programme de subvention, certification et reconnaissance pour l'organisation d'événements écoresponsables	x				
	Développer un programme de prêt de matériel pour événements écoresponsables	x				
	Inaugurer une salle de réunion zéro-déchet à l'attention des organismes	x				
	Inaugurer une salle de spectacle zéro-déchet	x				
Donner l'exemple en appliquant des pratiques exemplaires de consommation responsable	Utiliser des supports d'affichage et produits promotionnels réutilisables	x	x	x	x	x
	Adopter et mettre en œuvre une politique d'approvisionnement responsable	x				
	Faciliter l'implantation de commerces de proximité en favorisant une plus grande mixité des usages		x			
	Évaluer la possibilité d'utiliser une signature électronique pour les résolutions, permis et autres documents municipaux		x			
	Planter un système de paiement électronique		x			
Réduire la consommation de papier associée aux services municipaux	Réduire la consommation de papier associée aux réunions, au suivi des requêtes et à l'administration de chaque Service	x				
	Réduire la quantité de papier utilisée lors des séances du Conseil et consultations publiques	x				
	Planter un système de permis en ligne	x				
	Mettre en place un système électronique de gestion du temps et de la paie	x				
	Augmenter l'utilisation du service de compte de taxe numérique	N/A				



GESTION DURABLE DE L'EAU

OBJECTIFS	ACTIONS	2019	2020	2021	2022	2023
Appliquer une gestion durable des eaux pluviales	Inclure des éléments de biorétention dans les nouvelles infrastructures municipales et lors de la réfection des infrastructures actuelles	x	x	x	x	x
	Encourager la mise en place de quartiers blancs	x	x	x	x	x
	Mettre à jour les ouvrages d'assainissement et séparer les réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux	x	x	x		
	Adopter des modifications réglementaires favorables à une meilleure prise en charge des eaux de ruissellement		x	x	x	
	Élaborer une stratégie de gestion intégrée des eaux de ruissellement				x	
	Mettre en place des programmes de subvention et incitatifs favorisant les aménagements de rétention et d'infiltration des eaux pluviales				x	
	Améliorer la gestion écologique des fossés				x	
Réduire la consommation d'eau potable sur le territoire	Mettre en place un programme de subvention à l'installation de citernes enfouies pour la récupération de l'eau de pluie	x				
	Appliquer les actions de la stratégie d'économie d'eau potable	x	x	x		
	Mettre en place des mesures de réduction de la consommation d'eau par les industries, commerces et institutions	x	x	x		
	Poursuivre le programme de recherche de fuites pour une amélioration continue de notre distribution et une réduction des pertes d'eau potentielles des réseaux	x	x	x	x	x
	Installer des toilettes et aérateurs à débit réduit dans les bâtiments municipaux			x		
	Équiper certains bâtiments publics de citernes de captation de l'eau de pluie et s'en servir pour les usages municipaux				x	
Protéger les eaux souterraines, les cours d'eau et les lacs	Arrimer les actions municipales avec le Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord, en concertation avec l'organisme de bassin versant et les municipalités				x	
	Développer un programme d'aide financière pour la réfection des installations septiques désuètes, à l'échéance du programme provincial				x	
	Évaluer la possibilité de prendre en charge les vidanges des fosses septiques sur tout le territoire				x	
	Identifier les principales sources de contaminants affectant la qualité de l'eau souterraine, des lacs et des cours d'eau					x
	Étudier les techniques et abrasifs existants afin de réduire l'impact environnemental de l'entretien des chaussées					x
	Élaborer un plan de protection de la qualité de l'eau souterraine, des lacs et des cours d'eau					x



PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES NATURELLES ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

OBJECTIFS	ACTIONS	2019	2020	2021	2022	2023
Maintenir et améliorer les conditions propices à la biodiversité en milieu naturel et urbain	Mieux encadrer le déboisement autour des nouvelles constructions	x	x			
	Reboiser et embellir le terre-plein central du boulevard du Curé-Labelle	x	x			
	Mettre en œuvre la stratégie Ville amie des monarques	x	x	x	x	x
	Maintenir la distribution annuelle de pousses d'asclépiade	x	x	x	x	x
	Réduire la pollution lumineuse associée aux bâtiments et infrastructures municipales	x	x	x	x	x
	Instaurer une gestion écologique des aménagements paysagers			x		
	Cesser le fauchage de certaines zones afin de créer des habitats pour la biodiversité, en particulier les zones où pousse l'asclépiade			x		
	Remplacer certaines aires gazonnées par des pré-fleuris			x	x	x
	Prioriser les plantes utiles pour la faune dans les aménagements municipaux		x		x	
	Créer des havres pour la biodiversité dans les parcs et espaces verts municipaux				x	
	Élaborer une politique de foresterie urbaine et sensibiliser le personnel et la population				x	
	Mettre en place un programme de plantations municipales dans les emprises des rues existantes				x	
	Encourager la préservation des boisés privés				x	
Protéger, restaurer et renaturaliser les sols	Obliger la mise en place de structures réduisant l'érosion lors de l'octroi de tout permis de construction ou de déblai et remblai		x			
	Réviser le règlement assurant le contrôle des pesticides et fertilisants afin de mieux encadrer leur utilisation			x		
	Offrir une formation sur la réglementation sur l'usage des pesticides et fertilisants et sur les dispositions applicables en bande riveraine aux entrepreneurs œuvrant en paysagement et en entretien paysager sur le territoire		x			
	Réaliser une campagne d'information sur l'herbicyclage et le feuillicyclage, la pelouse écologique, la gestion écologique des résidus verts, ainsi que les couvre-sol alternatifs à la pelouse.				x	



OBJECTIFS	ACTIONS	2019	2020	2021	2022	2023
Protéger, restaurer et mettre en valeur les espaces verts et les milieux naturels, autant aquatiques que terrestres	Répertorier les espaces naturels à potentiel récréotouristique sur notre territoire et y aménager des aires de détente et loisirs	x	x	x	x	x
	Encadrer le développement récréotouristique dans le respect de la capacité de support des écosystèmes et en se basant sur les meilleures pratiques écotouristiques	x	x	x	x	x
	Aménager des accès publics à la rivière du Nord et autres cours d'eau, dans le respect de la capacité de support des plans d'eau	x	x	x		
	Céder les zones riveraines et milieux humides des nouveaux développements au domaine public pour fins de préservation		x			
	Participer aux démarches régionales de préservation et aménagement de corridors fauniques		x			
	Poursuivre et bonifier la programmation d'activités scolaires à vocation environnementale et de découverte des milieux naturels		x			
	Améliorer le suivi des bandes de protection riveraines des lacs et cours d'eau			x		
	Susciter l'appropriation des accès municipaux à la rivière du Nord en développant des activités de découverte du milieu aquatique et nautique			x		
	Mettre en valeur nos parcs et espaces verts en élaborant une carte globale des sentiers, en améliorant la signalisation sur les sentiers existants et en instaurant des panneaux d'interprétation				x	
	Organiser des activités de plein air et d'interprétation visant différents publics (familles, enfants, adolescents, aînés, professionnels, etc.)				x	
Protéger les espèces et habitats à statut précaire ou exceptionnel	Améliorer la cartographie des écosystèmes, peuplements forestiers et espèces à statut précaire ou exceptionnel et délimiter les aires à protéger et zones tampons				x	
	Établir un plan de conservation des milieux naturels et humides				x	
Réduire et contrôler les sources de pollution et les espèces envahissantes et nuisibles	Organiser une opération citoyenne annuelle de ramassage des déchets dans les espaces publics, cours d'eau et emprises de routes	N/A	x	x	x	x
	Mettre à jour la réglementation et les protocoles de contrôle des plantes exotiques envahissantes ou nuisibles		x			
	Effectuer un relevé des espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAEE) dans les lacs et cours d'eau	x	x			
	Intégrer des ajouts cimentaires à base de verre recyclé (Verrox®) dans les travaux municipaux de voirie	x				



AMÉNAGEMENT, ÉNERGIE ET INFRASTRUCTURES

OBJECTIFS	ACTIONS	2019	2020	2021	2022	2023
Augmenter la performance énergétique et environnementale des infrastructures et bâtiments municipaux	Établir un standard minimal de certification des travaux de construction ou rénovation des bâtiments municipaux (LEED ou autre)			x		
	Effectuer un audit et mettre en place des mesures d'efficacité énergétique sur les bâtiments municipaux		x			
Favoriser l'intégration de critères d'habitation durable aux niveaux résidentiel et commercial	Instaurer un pourcentage de couvert végétal minimal à respecter dans tous nouveaux projets		x			
	Évaluer la possibilité de faciliter le développement des unités d'habitation accessoires (UHA)		x			
	Modifier le règlement de construction et de zonage afin d'inclure des éléments d'habitation durable et de faciliter l'utilisation de sources d'énergie alternatives		x			
	Mettre en place un programme de subvention afin de soutenir la mise en place d'éléments d'habitation durable pour les constructions neuves et rénovations			x		
	Créer un programme de subvention pour financer les toits verts, murs végétalisés et autres infrastructures vertes contribuant à la réduction des îlots de chaleur			x		
Prioriser l'aspect environnemental lors de la planification de l'aménagement du territoire	Planifier les nouveaux développements afin de favoriser des quartiers durables basés sur les meilleures pratiques, inspirées de modèles reconnus tels que la certification LEED et le Design de conservation			x		



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

OBJECTIFS	ACTIONS	2019	2020	2021	2022	2023
Améliorer la gestion de toutes les matières résiduelles générées sur le territoire selon la hiérarchie des 3RV-E et en concordance avec le PGMR de la MRC	Adhérer à GMR Pro - Programme d'excellence en gestion des matières résiduelles	N/A				
	Implanter des stations de récupération multimatières à l'écocentre et différents bâtiments municipaux	x				
	Offrir un point de dépôt de bancs d'auto pour bébés en vue de leur reconditionnement via le programme de CAA Québec	x				
	Instaurer un processus de recyclage et valorisation des encombrants ramassés au porte à porte		x			
	Évaluer la possibilité de réduire la fréquence des collectes d'ordures		x			
Favoriser la réduction à la source	Exiger des nouvelles stations-service qu'elles offrent la vente de liquide lave-glace en vrac	x				
	Élargir les critères d'admissibilité au programme de subvention à l'achat de couches lavables	x				
	Créer un programme de subvention à l'achat de produits d'hygiène féminine	x				
	Réglementer la vente de produits à usage unique sur le territoire	x				
	Bannir la vente et la distribution de bouteilles d'eau de moins de 750 ml sur le territoire	x				
	Monter un programme de subvention afin de favoriser la réparation des appareils plutôt que leur remplacement		x			
	Instaurer un programme de dépôt remboursable (consigne) de gobelets à café et bouteilles d'eau en partenariat avec les commerces locaux		x			
	Mettre en place des incitatifs afin de réduire l'utilisation d'emballages, et surtout d'emballages non recyclables, par les commerçants		x			
	Mettre en place des "boîtes à sacs" accessibles à tous pour la réaffectation des sacs réutilisables en surplus		x			
	Promouvoir les ventes de garage et la vente d'articles usagés en ligne		x			



OBJECTIFS	ACTIONS	2019	2020	2021	2022	2023
Impliquer tous les générateurs dans la gestion des matières résiduelles sur le territoire	Adopter des mesures règlementaires obligeant les demandeurs de permis de projets de la CRD à trier sur place ou acheminer les résidus vers un centre de tri		x			
	Développer des incitatifs afin de réduire le gaspillage alimentaire			x		
	Créer un programme de subvention à l'achat de lames déchiqueteuses pour tondeuse			x		
	Offrir un accompagnement aux industries, commerces et institutions pour la mise en œuvre d'un plan d'action personnalisé en GMR			x		
	Mettre en place un programme visant à augmenter le recyclage et le compostage dans les établissements de restauration-rapide				x	
Donner l'exemple en appliquant des pratiques exemplaires de gestion des matières résiduelles par les services municipaux	Adhérer à ICI on recycle pour tous les bâtiments municipaux et viser une amélioration régulière du niveau obtenu	x				
	Intégrer dans les contrats municipaux une obligation de valoriser les résidus de béton, de pierre, d'asphalte et de brique		x			

